

Appel à projet – Les Initiatives Citoyennes BIZET

Fiche de candidature

Avant de soumettre un dossier, nous vous recommandons de lire attentivement le règlement de l'appel à projets pour les initiatives citoyennes Bizet. Vous y trouverez toutes les dispositions et procédures applicables à cet appel à projets.

Le règlement peut être consulté sur le site web de la commune d'Anderlecht (<https://www.anderlecht.be/fr/bizet>). Une version papier est disponible à l'Antenne du Contrat de quartier durable Bizet (Place Bizet 35).

Votre demande peut être introduite jusqu'au **13 octobre 2025**.

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET – *Qui êtes-vous?*

Introduisez-vous en quelques lignes

1) COORDONNÉES DES PORTEURS

Porteur du projet 1:

Nom.....

Rue + n°

Code postal + Commune.....

Téléphone + Email.....

Supprimer ce qui ne s'applique pas: habitant.e / asbl / autre:

Porteur du projet 2:

Nom.....

Rue + n°

Code postal + Commune.....

Téléphone + Email.....

Supprimer ce qui ne s'applique pas: habitant.e / asbl / autre:

Copie du règlement marquée « lu et approuvé », datée et signée par les porteurs du projet

2) COORDONNÉES BANCAIRES¹

Titulaire du compte :

Nom

Rue + n°

Code postal + Commune

Téléphone + Email

IBAN BIC

¹ Les coordonnées bancaires doivent correspondre aux coordonnées du porteur de projet.

! Si le projet est porté par une association : indiquez clairement le rôle (mission, tâches) des porteurs du projet (au moins deux habitants) et de l'ASBL :

Habitant.e.s

.....

.....

.....

.....

Association

.....

.....

.....

.....

3) LE PROJET

Nom du projet :

.....

QUOI ?

Décrivez votre projet : qu'est-ce que vous voulez faire ? Soyez le plus concret possible. Décrivez la ou les activités.

.....

.....

Expliquez en quoi votre projet est bénéfique pour le quartier Bizet et ses habitants :

.....

.....

.....

Pourquoi est-il important pour le quartier Bizet et ses habitants que votre projet puisse être réalisé ? Quelle est la nécessité de votre projet ?

.....

.....

.....

Quels sont les objectifs du projet ?

.....

.....

.....

Expliquez en quoi votre projet est pertinent par rapport aux priorités reprises dans le règlement :²

.....

.....

.....

Comment allez-vous impliquer les habitants du quartier Bizet ?

.....

.....

.....

Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à renforcer les liens sociaux dans le quartier ? De quelle manière lutte-t-il contre la solitude ?

.....

.....

.....

En quoi votre projet va-t-il encourager la mixité des publics ?

.....

.....

.....

Comment votre projet va-t-il embellir le quartier ?

.....

.....

.....

**Qu'allez-vous mettre en place pour rendre votre projet pérenne au-delà de sa mise en œuvre ?
Pour que vous puissiez éventuellement le faire vivre au-delà des financements.**

.....

.....

.....

² Le projet ne doit pas répondre à toutes les priorités mais bien à un maximum.

Quel public votre projet cherche-t-il à toucher, à impliquer ?

.....

.....

.....

Comment allez-vous communiquer sur votre projet ?

.....

.....

.....

Quelles sont les étapes/tâches à réaliser pour mettre en place votre projet ?

Réalisations/Étapes	Description (de l'activité, ressources, partenaires,...)	Période / dates prévues	Lieux*

Si vous souhaitez louer une salle ou utiliser un espace public, avez-vous déjà un accord avec les propriétaires, la commune ou d'autres acteurs ? Si oui, avez-vous déjà un lieu en tête et l'accord d'une association ou du Foyer Anderlechtois ?

OUI ou NON et lequel ?

.....

.....

.....

Si votre projet se déroule dans l'espace public, remplissez le formulaire d'autorisation qui peut être téléchargé sur le site de la Commune : <https://www.anderlecht.be/fr/organiser-un-evenement> et prenez contact avec la coordinatrice de l'Antenne du CQD Bizet si vous avez besoin d'aide.

.....
.....
.....

Si des partenariats sont prévus (avec une organisation à but non lucratif, par exemple) : de quel type de partenariat s'agit-il et quelle est la valeur ajoutée pour le projet ?

.....
.....
.....

De quelle manière pouvez-vous mettre en œuvre le projet de manière durable ? Par exemple, comment tenez-vous compte du consumérisme, des économies d'énergie, de l'utilisation de matériaux recyclables (c'est-à-dire pas de plastique), etc. Expliquez.

.....
.....
.....

Comment pouvez-vous mettre en œuvre le projet de manière durable ? Par exemple, comment tenez-vous compte du moins-consumer, des économies d'énergie, de l'utilisation de matériaux recyclables (c'est-à-dire pas de plastique), etc. Expliquez.

4) LE BUDGET

Pour réaliser votre projet, vous avez besoin d'un budget total de €X,xx (TVAC)

Vous demandez à l'appel aux projets des Initiatives Citoyennes BIZET la somme de € X,xx (TVAC)

Avez-vous d'autres financements ? Si oui, lesquels ?

En cas de cofinancement, une déclaration de principe de l'organisme co-finançant reprenant le montant accordé sera demandée.

Détaillez les dépenses prévues pour la réalisation de votre projet (exemples : communication, location ou achat de matériel, assurances, prestations artistiques, nourriture,...)

Merci de remplir uniquement ce tableau pour le budget (et merci de ne pas ajouter de tableau financier à part)

[illegible]

Les frais d'investissement peuvent à titre exceptionnel être financés. Le montant total des frais d'investissement **ne peut pas dépasser 50 % du montant total** du projet:

Expliquez comment l'investissement continuera à servir à la collectivité au-delà du projet ?

.....

.....

.....

Expliquez comment vous allez gérer le matériel investi : stockage, entretien, accessibilité, etc. ?

.....

.....

.....

³ IC = Initiatives Citoyennes

Expliquez en quoi l'investissement demandé est nécessaire à l'organisation du programme d'activités ?

.....

.....

.....

5) ENGAGEMENT

Les porteurs de projet ont pris connaissance du règlement et s'engagent à le respecter.

En cas de sélection, les porteurs de projet s'engagent :

1. à informer la coordinatrice de l'Antenne du CQD Bizet et demander l'accord pour toute modification importante du projet initial (exemple : changement de personne responsable du projet, de dates de réalisation, de prestataire, de dépenses, ...) ;
2. à communiquer régulièrement avec la coordinatrice de l'Antenne du CQD Bizet sur l'avancée du projet ;
3. à collaborer avec l'équipe de l'Antenne afin de garantir une communication régulière dans le quartier ;
4. envoyer toute communication publique au moins 30 jours à l'avance à la coordinatrice du CQD Bizet par mail pour approbation ;
5. à rembourser le montant total de l'aide reçue au cas où le projet ne serait pas réalisé dans les délais prévus ;
6. à rembourser le solde non utilisé si d'autres financements ont été obtenus ou si des économies ont été réalisées ;
7. à rentrer un rapport financier justifiant les montants attribués avec les pièces et factures justificatives originales, y compris preuves de paiement de celles-ci, (chaque centime dépensé doit être justifié par un ticket ou une facture officielle) ;
8. à réaliser collectivement une évaluation avec la coordinatrice de l'Antenne du CQD Bizet ;
9. à mentionner la source de financement et à insérer les logos fournis par la coordinatrice de l'Antenne du CQD Bizet dans toutes les communications du projet ;
10. à autoriser une visibilité du projet par des photos, publications, vidéos, etc ;

Fait à Anderlecht, le

Nom et signature des responsables du projet (précédés de la mention « lu et approuvé ») :

Votre dossier comprend ce formulaire complété ainsi qu'un exemplaire du règlement, signé par les porteurs du projet, précédé de la mention "lu et approuvé.e". Vous pouvez soumettre le dossier par mail, ou à l'Antenne à l'aide d'une version papier.

- par mail : envoyez les documents demandés au **format PDF** à la coordination de l'Antenne : tnova@anderlecht.brussels
- à l'Antenne : déposez une version papier de votre dossier à l'Antenne, Place Bizet 35, 1070 Anderlecht. Si l'Antenne est fermée, merci de déposer votre dossier dans la boîte aux lettres.

Dans les deux cas, nous vous enverrons un accusé de réception par mail.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter !

CONTACT

Antenne du CQD Bizet

Tessa Nova

Place Bizet 35 1070 Anderlecht

0498 94 46 38

tnova@anderlecht.brussels